

Communiqué de presse

Le Conseil de la nuit prépare ses recommandations pour 2022

Le Conseil de la nuit s'est réuni ce 15 novembre pour faire le point sur les travaux des Groupes de Travail : « Harcèlement / Violences sexuelles », « Sécurité / Propreté » et « Communication » afin de préparer le rapport de recommandations 2022 au Conseil communal liégeois.

L'objectif du Conseil de la Nuit est de promouvoir une vie festive responsable et respectueuse de chacune et de chacun.

Depuis 2014, différentes actions ont été mises en œuvre pour lutter contre les violences sexuelles, renforcer la sécurité des lieux festifs et améliorer la vie nocturne de la Cité ardente.

Ces actions développées au départ d' « Un Carré qui tourne rond » sont désormais étendues aux différents quartiers festifs.

Pour un Carré qui tourne rond – Conseil de la Nuit de Liège

- Des **Plans d'Action « Carré »** sont organisés afin de renforcer la présence policière au sein du Carré et aux alentours. Le dispositif caméra a été amélioré afin de faciliter l'identification de situations problématiques et d'auteurs présumés suite au dépôt de plainte.
- Depuis 2014, **172 séances d'information ont été menées dans 27 écoles secondaires différentes pour sensibiliser 10.433 jeunes** sur les risques de victimisation, l'importance de la prévention et l'identification de personnes ressources pour venir en aide en cas de besoin (serveurs, sorteurs, Police,...). Ces séances ont été assurées à la fois par des représentants de la Ville mais aussi de la Police et des établissements festifs afin de présenter le rôle de chaque professionnel.
- **Campagnes de prévention sont réalisées lors de moments festifs liégeois** (fin des examens, St Nicolas, St Toré, XV août, Ardentes,...), des professionnels diffusent notamment des messages de prévention de la victimisation.
- En outre, dans le cadre de la **labellisation Quality Night** mise en œuvre à Liège par le consortium Risquer Moins et soutenue par la Ville, une attention particulière est portée au rôle de soutien du personnel des établissements. Chaque labellisation fait suite à une démarche volontaire des établissements pour s'assurer qu'elle correspond à une motivation réelle des acteurs de la nuit.
- L'éclairage public est en cours de renouvellement pour limiter les zones sombres dans et autour du quartier.

Lutte contre les violences dans les relations

Depuis de nombreuses années, la Ville de Liège, la Police et le secteur associatif mènent ensemble des actions spécifiques de prévention des violences dans les relations.

En 2021, dans le cadre du Conseil de la Nuit, une collaboration renforcée a été mise en œuvre avec l'AGEL, ce qui a permis de proposer différentes actions de prévention lors de la période baptismale.

Comme chaque année, la Ville et la Police participeront à la **campagne mondiale du Ruban blanc contre les violences faites aux femmes** avec l'appui des Bulldogs.

La campagne « Consent-quoi ??? » se décline sous forme de vidéos, de flyers, d'affiches et de visuels divers. Ceux-ci sont diffusés lors de séances d'information spécifiques **dans les écoles secondaires (9500 élèves rencontrés)** mais aussi au sein des plannings familiaux, des services partenaires accueillant du public adolescent, dans les carnets des bleus, dans les établissements et rassemblements festifs (Carré, XV août, Ardentes,...)

Des plans d'action « Harcèlement de rue » ont été développés par la Police Locale et le Plan de prévention de la Ville de Liège et soutenus par le Parquet. S'ils se sont d'abord concentrés sur les rues les plus fréquentées, l'objectif est de les généraliser à l'ensemble du territoire liégeois.

La Commission Consultative Femmes et Ville participe également aux projets initiés en matière de prévention des violences en milieu festif.

Comme cela est prévu dans le règlement du Conseil de la Nuit, des recommandations d'actions nouvelles seront remises au Conseil communal pour l'année 2022 notamment en ce qui concerne les mécanismes à mettre en œuvre en cas de problème de harcèlement ou violences sexuelles.

Impactés par le Covid, les travaux du Conseil de la Nuit ont retrouvé un rythme de travail régulier dans un esprit collaboratif entre les services de la Ville, le Conseil communal, la Zone de Police et les exploitants de lieux festifs ou organisateurs d'événements.

Le Bourgmestre prendra contact avec les organisations étudiantes pour évaluer et voir comment renforcer les mesures de prévention en matière de harcèlement et/ou de consentement mises en place lors des guindailles étudiantes.